



TARGON - le bulletin de votre commune

un art de vivre!

MARS - AVRIL 2024

Le mot du Maire

Chères Targonnaises, Chers Targonnais,

La cérémonie des vœux qui s'est déroulée le 12 Janvier a été l'occasion à la fois de partager un moment de convivialité autour d'un verre mais aussi de présenter les réalisations de 2023 et les perspectives pour 2024.

Comment décrire en quelques mots l'année 2023 ? Difficile challenge.

La réhabilitation de l'immeuble de La Poste acheté par la commune en 2019 s'achève enfin. Enfin oui ! Sa livraison prévue initialement mi-juillet est intervenue il y a quelques jours à peine. Nous avions voulu donner une vocation économique à ce bâtiment. Dans un contexte d'étiollement des services historiques de distribution du courrier, le bureau de Poste situé juste à côté continue à tenir son rôle de service de proximité si important en milieu rural. Pour rappel, en juin 2020, nous avons été mis en contact avec un collectif d'artisans d'art la manivelle Ô Vents par le service Info Entreprendre du Pole Territorial qui siège à Targon. De cette rencontre et de notre volonté réciproque est né ce projet de création d'un Tiers Lieu à vocation artisanale. Un local au RDC pour un accordeur de piano, des locaux sur 140 m² au 1er étage pouvant accueillir 6 artisans (maroquinier, travail de la laine, joaillière, entre autres), un showroom, une salle associative de 80 m² au 2e étage sont désormais disponibles pour accueillir le collectif existant qui, déjà fort de 6 membres, ne demande qu'à s'agrandir. Ce Tiers Lieu animé par la Manivelle Ô Vents se veut être un lieu de création, de rencontre, de formation, d'accueil ouvert sur l'extérieur.

Attirer, être attractif, donner envie de vivre à Targon et pas seulement d'y dormir est, vous le savez, le leitmotiv que je porte, que mon conseil municipal porte et qui sous-tend toutes nos actions.

Cette attractivité s'est traduite par un grand nombre d'arrivées de nouveaux habitants et par de nombreuses constructions. La lère conséquence positive et concrète a été une forte remontée du nombre d'enfants scolarisés à l'Ecole Jules Ferry. Leur nombre est passé de 170 en juin 2022 à quasiment 200 à la rentrée 2023. L'école ayant subi une grosse rénovation lors de la dernière mandature, la principale conséquence a résidé dans la nécessité de passer de 2 à 3 services de restauration. Cette réorganisation n'a pas été sans heurts ni résistances des enseignants et parents d'élèves mais l'ensemble du personnel communal a su s'adapter et prendre en charge cette nouvelle organisation permettant d'accueillir l'ensemble des enfants souhaitant profiter du service restauration. Nous introduisons un maximum de produits bio, labellisés et surtout locaux dans les menus proposés. Notre adhésion à la plateforme locale, "O près des cuisiniers", témoigne de cette volonté. Nous constatons, particulièrement cette année, un comportement de violence verbale voire parfois physique de la part de certains enfants d'un niveau supérieur à ce que les chamailleries habituelles de cour de récréation peuvent amener. J'ai une totale confiance dans les agents chargés de la surveillance lors des temps périscolaires et sachez que j'ai écrit à tous les parents pour leur rappeler que certains comportements sont intolérables et qu'ils pourraient amener à des exclusions temporaires. J'ai demandé aux agents que les règles élémentaires de savoir vivre (politesse et respect) soient appliquées avec beaucoup de fermeté et d'autorité.

Un autre aspect de notre volonté d'apporter toujours plus de services aux habitants s'est traduit par la mise en œuvre du Dispositif de Recueil pour les CNI et passeports. Cela fait partie des réalisations imprévues de 2023 bien que souhaitées depuis longtemps. Ainsi après plusieurs demandes faites auprès de la préfecture depuis 2018 et après que les modalités de délivrance des CNI et passeports ont démontré leurs énormes limites liées à des délais insupportables, l'Etat a enfin répondu favorablement à notre candidature.

Depuis juillet, plus de 850 personnes sont passées en mairie pour réaliser les demandes pour récupérer les documents d'identité.

Quels seront les sujets mis en avant cette année?

Le projet de modernisation de notre Eclairage Public porté l'année dernière n'a pas été retenu en 2023 par l'Etat ni au titre de la DETR ni à celui des Fonds Verts et ce, en dépit de toutes les annonces ambitieuses d'aides formulées par l'Etat à grands renforts de publicité et de communication. Ce projet d'un montant de 130.000€ vise à mettre en conformité notre Eclairage Public pour pouvoir le couper une partie de la nuit et à changer le réseau au Bois de Chartres qui est le plus énergivore de la commune. Nous remettons l'ouvrage sur le métier cette année et espérons vivement une issue favorable.

La diminution de la vitesse sur les entrées de bourg sera à l'ordre du jour de 2024. Un aménagement comportant un plateau surélevé et un rétrécissement avec coussin berlinois est en train de voir le jour à l'entrée du lotissement du Roux sur la route de Faleyras. Les radars pédagogiques installés aux 2 entrées du Bousquet n'ont pas montré une grande efficacité dans l'objectif de baisse de la vitesse de la traversée de cette zone. Multiplier les ralentisseurs ne nous plaît guère, aussi, nous avons décidé de mettre en place des feux rouges récompenses. Ils sont au vert si le véhicule arrive à une vitesse inférieure à 50 km/h et ils passent au rouge si le véhicule arrive à une vitesse supérieure. Deux seront installés dans un premier temps. Le 1er, sur la route de Bordeaux en entrant à Targon à la hauteur du Chemin Grand Pré. Le 2e, rue des Ecoles, toujours en entrant sur Targon, à la hauteur de l'entrée du cimetière.

Autre sujet : la modification de notre PLU. Cette modification permettra la réalisation de certains projets de diversification agricole si importants dans le contexte actuel de crise viticole ou encore la réutilisation de quelques anciens bâtiments agricoles pour des projets artisanaux ou commerciaux. Cette modification sera menée d'ici la fin de l'année. Mais, en parallèle, étant donné l'inertie et le temps déjà perdu par le mort-né PLUI, il est impératif que nous démarrions la procédure de révision du PLU. Ce projet est bien plus ambitieux et complexe que la modification mais obligatoire et fondamental pour se donner les moyens de poursuivre le développement de notre commune. Seul bémol : une révision nécessite environ 3 ans de travail.

La grande nouveauté de 2024 réside dans la modification de la compétence voirie. Depuis 2017 et la fusion de notre CDC avec celle du Sauveterrois, la gestion et l'entretien étaient exercés par la seule CDC. Les modalités de l'exercice de cette compétence mais surtout l'impact de la forte augmentation du coût de l'entretien ont amené la CDC à redonner la gestion des voiries ayant le moins d'intérêt communautaire aux communes. Ainsi 15 des 36 km de routes communales vont revenir dans notre giron. Comment limiter la dégradation des routes dans un contexte où les coûts d'entretien explosent et où les aides du Département sont passées de 35% à 0 ? Le passage d'un camion de 39T équivalait au passage de 1 M de véhicules ! Nous réfléchissons ainsi à limiter l'usage de certaines routes et à amener les automobilistes à emprunter les départementales qui sont bien mieux calibrées pour cela.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un agréable printemps,

Bien cordialement,

Le Maire
Frédéric MAULUN

Infos utiles

DECHETS VERTS



La commune organise un ramassage des déchets verts, pour les personnes n'ayant aucun moyen de locomotion, afin de les porter à la déchetterie. Les personnes concernées devront se faire inscrire en mairie. Les déchets verts devront être mis dans des sacs poubelles.

Dates de ramassage :

23/05 - 06/06 - 20/06 - 04/07

Attention il ne sera accepté que des déchets verts.

Toute infraction entraînera l'exclusion du ramassage.



Numéros utiles et d'urgence

Mairie service de garde 06.37.24.50.22

Assistante sociale

Régime Général 05.57.98.12.00

MSA 05.57.98.25.10

CAUE rdv pris à la Mairie

Déchetterie SEMOCTOM 05.57.34.53.20

ENEDIS 09.72.67.50.33

Familles rurales 06.79.84.59.39

France service 05.54.07.14.63

GAZ 0.800.47.33.33

Pharmacie et médecin de garde 3237

Service-Public 3939

SIPHEM 05.56.71.70.20

SAUR 05.53.41.98.09

SIAEPA 05.56.06.13.89

MARCHÉ

Sur la place du 11 Novembre

Vendredis : de 7h30 à 13h

Maraîcher, Traiteur, Charcutier, Fromager

Informations

ETAT CIVIL RECONNAISSANCE

Nous recommandons aux futurs parents, non mariés, de venir en couple à la mairie, avant la naissance de l'enfant.

En effet, la procédure de reconnaissance anticipée leur évitera d'avoir des problèmes administratifs par la suite.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes âgés de 16 ans ont l'obligation de se faire recenser en Mairie, à partir de leur date d'anniversaire,

munis du livret de famille et d'une pièce d'identité ou d'un acte de naissance (Présence du jeune indispensable)

ORDURES MENAGERES

Tout départ ou arrivée sur la commune doit être signalé en Mairie, ainsi que toute modification dans votre foyer.

BOITE AUX LETTRES

Merci de faire apparaître sur votre boîte aux lettres :

- Noms et prénoms des occupants du logement
- Numéro de la maison ou du logement

OUVERTURE AU PUBLIC

GENDARMERIE DE CREON

lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Dimanche : de 9h00 à 12h et de 15h00 à 18h00

Téléphone : 05.57.34.45.20

Horaires d'ouverture du Secrétariat de la Mairie au public

☎ Tél : 05.56.23.90.13

mairie.targon@wanadoo.fr

www.mairie-targon.fr

http://www.facebook.com/MairiedeTargon

lundi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
mardi	10h00 - 12h30	13h30 - 17h30
mercredi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
jeudi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
vendredi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h00



URBANISME - VOIRIE - COMMUNE - INFOS



RAPPEL URBANISME

Tous travaux modifiant l'aspect visuel de votre maison votre terrain, par la création ou modification de construction, clôture, toiture, peinture,etc doivent être déclarés à la mairie et conformes à la réglementation du PLU de la commune.

Pour tout renseignement contacter le service urbanisme de la mairie le lundi ou jeudi matin pour vous aider dans vos démarches.

RAPPEL IMPORTANT

EAUX PLUVIALES

La loi impose au propriétaire d'une maison en limite de propriété de s'assurer que les **eaux pluviales** se versent sur son terrain ou sur la voie publique, et non chez le voisin (article 681 du Code civil). Il s'agit de canaliser l'eau sur son propre terrain.

DEBROUSSAILLEMENT

Non seulement c'est un devoir ... mais c'est aussi une obligation.

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être effectués par le propriétaire des constructions, terrains et installations ou son ayant droit ou le locataire non saisonnier. (Art. L 322-3 du Code Forestier)

Si besoin, le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer. (Art. L 322-3-1 du Code Forestier)

NUISANCES SONORES

Voici le retour des beaux jours, des tondeuses et des soirées animées dans le jardin qui peuvent engendrer des nuisances sonores dérangeantes pour le voisinage. **De jour comme de nuit**, les bruits qui peuvent créer un trouble de voisinage sont provoqués par :

- Une personne (cri, chant...).
- Une chose (instrument de musique, chaîne hifi, outil de bricolage, électroménager...).
- Un animal (aboiments...).

Il est donc demandé à chacun de respecter la tranquillité du voisinage participant ainsi à l'harmonie du cadre de vie.

L'utilisation des engins bruyants (tondeuse, bétonnière, débroussailleuse...) est autorisée pour les particuliers dans les créneaux suivants :

- 8 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 les jours ouvrables.
- 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h les samedis.
- 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

BIENVENUE

Remplaçants du Dr LACOSTE
8 rue des écoles 33760 TARGON

Dr DOMBLIDES Mathieu :

Lundi, mercredi et vendredi de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Samedi de 09h00 à 12h00

Dr WOLF Théodore :

Lundi, mardi et jeudi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00
samedi de 09h00 à 12h00

Pour les coordonnées téléphonique, le numéro restera le 0556239230



ELECTIONS

Les prochaines élections - Européennes auront lieu
le : 9 juin 2024

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale

Documents obligatoires pour l'inscription :

Pièce d'identité en cours de validité et Justificatif de domicile

Le vote est l'affaire de chaque citoyen !

Cérémonie de Commémoration

Le Mardi 19 mars 2024

à 12h00

Dépôt de gerbes

au monument aux morts

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale -

C'est avec plaisir cette année encore que le personnel de la Mairie, les membres du CCAS et du conseil municipal ont préparé la journée du repas des Aînés.

Tout ne fut pas facile, en effet la panne du matériel de cuisson de la cuisine de l'ERL et en attendant les travaux qui doivent se faire cette année, nous avons dû imaginer un repas avec entrée froide (Salade landaise) et un plat chaud transportable depuis les cuisines de la cantine (confit de canard et petits légumes).

Alors chapeau à nos cuisinières, et aux personnes chargées de convoier les repas.

Vous étiez près de 130 à être venus passer cette journée conviviale et au vu des retours des assiettes, tout cela vous a bien plu.

Et tout en respectant un budget très serré en plus.

L'animateur musical Kévin Rouzier a su animer la fête sans nous assourdir et a même convaincu certains à danser.

Pas de neige cette année, mais une jolie journée d'un printemps précoce.

Je remercie le photographe qui a immortalisé cette journée ainsi que les personnes ayant participé à la décoration et à l'installation de la salle.

Merci aussi à notre personnel qui a ouvert le bal, décidant certains de vous à danser.



Durant la journée, j'ai proposé des fiches plan canicule pour ceux qui n'auraient pas répondu. J'ai fait cette semaine le contrôle du retour, vous êtes très peu à vouloir être sollicités. Si c'est un oubli, n'hésitez pas à nous les renvoyer, bien remplies, mais nous respecterons votre choix.

Bon début de printemps, depuis quelques jours les grues sont de retour cap vers le Nord.

Sylviane LEVEQUE

Permanences CCAS - le 1er samedi du mois à la Mairie sans rendez-vous

VENTE DE VÊTEMENTS

Créée avec les résidents de l'EHPAD Anna Hamilton et leur famille, l'association « Les cheveux argenté » propose une fois par mois une vente de vêtements d'occasions au travers de la friperie nommée : « A la belle Occaz' ».

Les vêtements viennent de dons réalisés par les familles des résidents, par les salariés ou encore les habitants de Targon et des villages alentours.

Ils sont triés et mis propre sur cintre par les résidents.

Les ventes sont toutes ouvertes aux personnes extérieures à l'établissement. Vous trouverez toutes sortes de vêtements, pour tous les goûts et même pour les enfants. Vous voulez vous habiller à petit prix ? Alors n'hésitez pas à venir !

Dates :

mercredi 06 mars 2024 -

mercredi 03 avril 2024

mercredi 08 mai 2024 -

mercredi 05 juin 2024

Lieux : 3 rue du 19 mars

33760 TARGON

Horaires : 14h30 / 17h

**ARRETE INTERDISANT
LES DEJECTIONS CANINES
SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.
ARRETES GENERAUX/ N° 24-14**

Le maire de Targon

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-1 et suivants ;
Vu les dispositions du code de la santé publique ;
Vu le règlement sanitaire départemental ;

Considérant la présence sur les trottoirs et espaces publics ouverts au public et notamment aux enfants, la présence de plus en plus fréquente de déjections canines ;

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la salubrité et l'hygiène des dépendances de la voirie publique, des espaces verts, parcs et jardins et des espaces de jeux ouverts aux enfants et d'y interdire les déjections canines ;

Considérant qu'il en va de l'intérêt général de la commune.

ARRETE :

Article 1^{er} : Les déjections canines sont autorisées :
aux endroits spécialement prévus et matérialisés à cet effet.

Article 2 : En dehors des cas définis à l'article 1, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Article 3 : En cas de non-respect de l'interdiction édictée à l'article 2, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché sur les lieux habituels d'affichage et dans les parcs, jardins et espaces concernés par ces dispositions et le public pourra le consulter en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Article 5 : M. le secrétaire de mairie, M. le commandant de la brigade de gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera transmise au représentant de l'Etat.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans le délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Targon le 18 février 2014

Richard PEZAT – Maire de Targon



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2014

**ARRETE PRESCRIVANT LA LUTTE
CONTRE LES ABOIEMENTS DE CHIENS
ARRETES GENERAUX/ N° 17-14**

Le Maire de la commune de TARGON,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2212-2 ;

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1311-1 et L.1311-2 et R.1334-30 et suivants.

ARRETE

ARTICLE 1 : - Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.
Il est interdit en particulier :

- de jour comme de nuit de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés ;
- de jour comme de nuit de tenir enfermé à l'intérieur d'un appartement ou dans une maison d'habitation un chien dont le comportement trouble la tranquillité publique.

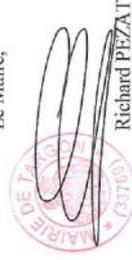
ARTICLE 2 : - Il est interdit d'introduire, dans tous les lieux publics où ils sont tolérés, des chiens dont les aboiements sont susceptibles de troubler le repos ou la détente des personnes.

ARTICLE 3 : - Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 : - Le directeur général des services communaux, le chef de la brigade de gendarmerie et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Fait à Targon le 10 février 2014

Le Maire,



Richard PEZAT

RAPPELS

Voici la quantité de canettes de boissons récolté par un administré lors de 5 sorties de footing.

**5 sorties seulement
et il n'a pas fait le tour de la commune.**

Comment sensibiliser ces individus qui se fichent pas mal de dégrader l'environnement, au respect de l'espace public ?

La bêtise humaine reste sans limite !



INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTREE 2024 ECOLE JULES FERRY



Tous les enfants nés en 2021, qui auront 3 ans révolus à la fin de l'année 2024, habitant Targon ou Bellebat peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.

Procédure à suivre :

- une attestation ainsi qu'un dossier d'inscription vous seront remis en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et du livret de famille.
- une fois le dossier complété, la directrice recevra les parents à l'école sur rendez-vous, fixé au préalable. Ils devront se munir du carnet de santé de l'enfant ainsi que du livret de famille.

Ecole Jules Ferry

13 rue des écoles - 33760 Targon -

09-64-45-84-81

STOP
aux incivilités

POUR LES
COMMISSIONS,
PENSEZ AU SAC !

VOTRE CHIEN NE PEUT PAS
RAMASSER SES DÉJECTIONS. **VOUS SI.**

135€ | Déjections
canines
non ramassées

HALTE AUX INCIVILITÉS

La ville met à votre disposition
des distributeurs de sacs toutou net
PROFITEZ-EN !

Nous invitons les propriétaires de nos amis à quatre pattes à ramasser les déjections de leur chien sous peine d'une amende de 135€. Merci de laisser l'espace public propre pour le bien-être de tous!

Notre sélection « Nouveautés Adultes »



Les romans:

Une belle vie de Virginie GRIMALDI:



Agathe et Emma Delorme sont sœurs. Elles ont grandi ensemble mais sont pourtant très différentes. Après cinq ans d'un silence inexplicable, Emma donne rendez-vous à Agathe pour vider leur maison de vacances à la suite de la mort de leur grand-mère. Parviendront-elles à réparer le passé ? Virtuose des émotions, Virginie Grimaldi nous livre un roman bouleversant et irrésistible.

Comme si nous étions des fantômes de Philippe GRAY

Vous avez aimé: Au revoir là-haut ? Un long dimanche de fiançailles ? Vous allez adorer Comme si nous étions des fantômes.

S'inspirant de l'expérience de son grand-père, combattant de la Première Guerre mondiale, Philip Gray évoque un panel d'émotions humaines.

Amy, jeune anglaise décide de se rendre à Amiens afin d'en savoir plus sur la mort de son bien-aimé Edward. Le capitaine Mackenzie lui propose son aide. Les recherches évoluent lors d'une découverte funeste. Que s'est-il passé dans ces tranchées pour ces 13 soldats? Leur mort est-elle due aux combats?

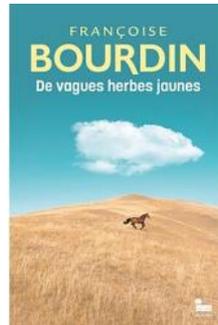


Ceux d'en haut de Gilbert BORDES



En allant à la découverte du petit village limousin, Manihac-le-Haut, où son père ne donne plus signe de vie, Fanny va tenter d'éclaircir le mystère de sa disparition. Contre toute attente, sa quête va insuffler un sens nouveau à son existence. Elle va se reconstruire au contact de ces hautes herbes et de ceux qui en sont l'âme. Un roman d'une belle humanité.

De vagues herbes jaunes de Françoise BOURDIN



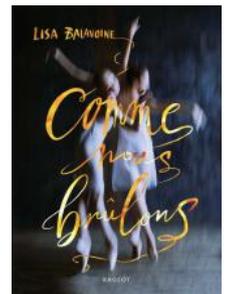
De l'immense domaine du Peyrou des Montignac, il ne reste plus que de vagues herbes jaunes, autour d'une imposante demeure. La terre aride des causses du Lot a usé, l'un après l'autre, les membres de cette famille de grands propriétaires terriens. Cyril, le dernier des héritiers, rêveur et solitaire est jugé par les villageois. Comment va-t-il réussir à porter ce trop lourd héritage?

Roman genèse de l'œuvre de Françoise Bourdin, que ses lecteurs attendaient depuis des décennies.

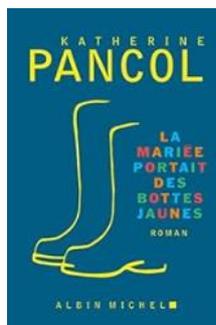
Comme nous brûlons de Lisa BALAVOINE

Blanche vient de rentrer en section sportive du lycée chorégraphique de Marseille. Elle y rencontre Ada mélange de la parfaite ballerine et de la flamboyante danseuse contemporaine.

Une amitié naît bientôt faite de danse, de travail et de liberté. Une amitié lumineuse ... et dévorante.



La mariée portait des bottes jaunes de Catherine PANCOL



Quand leur mère les dépose devant la grille du Château de Berléac en leur promettant de revenir les chercher, India et Louis (10 et 8 ans et demi) ne savent pas ce qui les attend. Ils vont devoir passer en un éclair de leur petite maison dans un lotissement à un château du XVIIIe siècle et apprendre les codes d'une grande famille bordelaise à la tête d'un des plus beaux vignobles de Graves,

Que de rancunes, de secrets, de trahisons dans cette demeure prestigieuse où chacun joue un rôle et entend occuper le devant de la scène ! Les enfants, sans le vouloir, avec leur candeur, leur innocence, leur opiniâtreté, vont tout dynamiter!

Bonne lecture!

HORAIRES D'OUVERTURE: Période scolaire

Mardi: 15h - 18h Mercredi: 9h - 12h / 14h - 18h Jeudi: 14h30 - 16h20 Vendredi: 9h - 12h / 14h30 - 18h Samedi: 9h30 - 12h30

La médiathèque est ouverte aussi durant les vacances scolaires, les horaires vous seront communiqués par téléphone ou bien par mail



Les romans policiers:

Le zoo de Gin PHILIPS

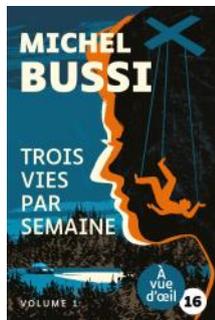


Lincoln, un petit garçon de 4 ans, curieux et bien élevé, obéit toujours à sa mère. Mais lorsqu'une visite au zoo tourne au cauchemar et qu'il se retrouve piégé dans un cercle infernal avec sa mère, de nouvelles règles s'imposent.

Quand le monde est une jungle, les mères deviennent lionnes.

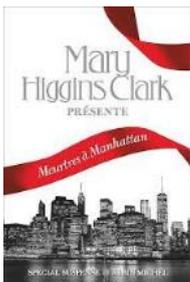
Trois vies par semaine de Michel BUSSI
Edition adaptée en Grands Caractères

Un corps est retrouvé dans la vallée de la Meuse, au cœur des Ardennes. La capitaine Katel Marelle mène l'enquête. Est-ce un accident, un meurtre ou un suicide ? A la découverte de l'identité de la victime, la capitaine reste sidérée. Mais d'autres éléments l'intriguent. Renaud Duval menait-il... trois vies par semaine ? Trois femmes attendent son retour. Chacune revendique d'être son unique amour.



Ensemble, elles vont tenter de percer l'énigme. Mais comme dans un théâtre d'illusions, des ombres rôdent, prêtes à se venger. Qui sait la vérité ? Qui manipule ? Qui tire les ficelles ?

Meurtres à Manhattan de Mary HIGGINS CLARK

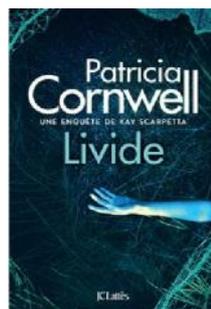


Une visite guidée des hauts-lieux du crime de Manhattan, ça vous tente ? Des rues de Harlem aux gratte-ciel de Wall Street en passant par les sentiers sinueux de Central Park, Manhattan regorge de possibilités... et d'affaires non-élucidées.

C'est ce que propose cette anthologie de nouvelles.

Livide de Patricia CORNWELL

Après un pénible contre-interrogatoire du procureur, Scarpetta quitte le tribunal et apprend que la sœur de la juge chargée de l'affaire a été retrouvée morte. Cela semble être un banal cambriolage mais rien n'a été volé, il n'y a pas non plus de cause apparente du décès. Mais certains signes lui rappellent une autre affaire qui remonte à deux ans. Tout la ramène dans ce passé, elle comprend que le pire est à venir. Elle va alors se lancer dans une course contre la montre pour arrêter le tueur.



Ouragans tropicaux de Leonardo PADURA

2016: La Havane reçoit Barack Obama, les Rolling Stones et un défilé Chanel. L'effervescence dans l'île est à son comble. Les touristes arrivent en masse. Mario Conde, ancien flic devenu bouquiniste, toujours sceptique et ironique, pense que, comme tous les ouragans tropicaux qui traversent l'île, celui-ci aussi va s'en aller sans que rien n'ait changé.



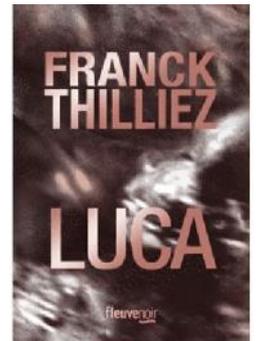
La police débordée fait appel à lui pour mener une enquête sur le meurtre d'un haut fonctionnaire de la culture de la Révolution, censeur impitoyable.

Parallèlement, Mario Conde écrit un texte se passant en 1910: la comète de Halley menace la Terre et un autre ouragan tropical s'abat sur la Havane.

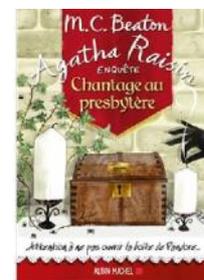
Deux romans en un, les deux narrations vont-elles se rejoindre? Les crimes d'hier et d'aujourd'hui ont-ils un lien?

Luca de Franck THILLIEZ

Luca: qui se cache derrière ce prénom, ces quatre petites lettres? Au point de départ de cette enquête diabolique, un couple de parents en mal d'enfant, prêt à tout. Puis deux meurtres atroces sont commis, qui n'ont rien à voir entre eux. Ensuite un homme terrorisé meurt dans les bras d'un policier en lui remettant une lettre comme un manifeste. L'équipe du commandant Sharko mène l'enquête. Franck Thilliez ancre son intrigue dans un monde hyperconnecté et réaliste autour de cette actualité sensible qui secoue régulièrement le quotidien des français: la GPA, le terrorisme, les affaires des grandes sociétés du numérique...



Agatha Raisin enquête - Chantage au presbytère de M.C BEATON



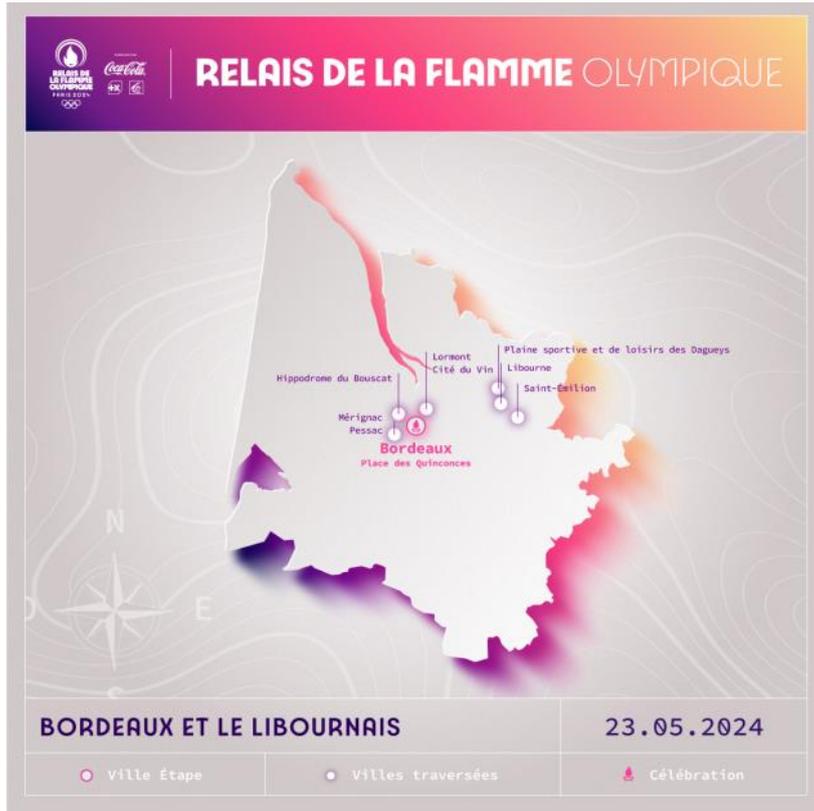
Voici une nouvelle enquête d'Agatha Raisin, héritière spirituelle de Miss Marple, à la personnalité plus rock, loufoque et irrésistible.

Larguée (une fois de plus) par James Lacey, délaissée par son voisin en qui elle mettait ses derniers espoirs, Agatha Raisin déclare la guerre aux hommes en faisant vœu de chasteté... jusqu'à sa rencontre avec le tout nouveau et très sexy vicaire de Carsely, qui fait l'effet d'une bombe au village. Mais voilà que son corps sans vie est retrouvé dans le bureau de l'église. Était-il trop beau pour être honnête? Qui a pu commettre un tel acte?

Retrouvez d'autres aventures des personnages créés par M.C BEATON à la bibliothèque!

Patricia SALVAGE et Anne-George SENAMAUD

ASSOS. MANIFESTATIONS INFOS



JEUX OLYMPIQUES - LA FLAMME OLYMPIQUE À BORDEAUX !

Jeudi 23 mai,

Le comité d'organisation des Jeux Olympiques a confirmé que Saint-Emilion, Libourne, Bordeaux et Bordeaux Métropole sont les quatre collectivités qui accueilleront le passage de la flamme olympique en Gironde le jeudi 23 mai 2024.

LE TRACÉ DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Les quatre partenaires se sont mobilisés depuis plusieurs mois pour accueillir sur leurs territoires la flamme olympique. Le relais traversera successivement :

- Saint-Emilion
- Libourne
- Le Bouscat
- Mérignac
- Pessac
- Bordeaux
- Lormont
- Cenon



ASSOS. MANIFESTATIONS INFOS



Le 21 janvier, premier Dimanche à Targon de l'année, Coquetel, histoires de pelleter les nuages, avec la conteuse Monia Lyorit accompagnée du musicien Kim Giani.



Monsieur le maire, Frédéric Maulun, accompagné du Conseil municipal, présentait le 12 janvier ses vœux à un public ravi de partager un bon moment de convivialité pour commencer cette nouvelle année.



Les enfants étaient nombreux le mercredi 20 décembre pour assister au spectacle Mythologie, le destin de Persée, du groupe Anamorphose. Ou comment découvrir la mythologie en s'amusant...



ASSOS. MANIFESTATIONS INFOS

Belle après-midi ce 3 Janvier



La Ludothèque est venue avec beaucoup de jouets pour divertir petits et grands.

Nous avons accueilli une quarantaine de jeunes et très jeunes enfants.

Nous donnons rendez-vous à tout ce petit monde le mercredi 24 avril de 14 à 18h à l'espace René Lazare.

Nous comptons sur vous.

MCC



PLANNING MARS

LES RDV DU MOIS :

7

Baby Music !
10h



9

ET 30

Ukubébé Niveau 1 et 2
9h30-13h00



5

Chant Prénatal
14h30-15h45

15

Les Musaiçheurs
14h30-15h45
Frontenac

23

Fête de Musique !
14h30
Salle René Lazare

Inscription obligatoire aux ateliers
06.64.88.91.24
ukubebe.pro/reservation /



Ludo Vadrouille

LUDOTHÈQUE EN INTÉRIEUR



espace tout-petits / jeux géants
constructions / jeux de société

TARGON
MERCREDI 24 AVRIL

14h / 18h

Espace René Lazare



Gratuit - ouvert à tous



Ludothèque Kaléidoscope
Place Waldeck-Rousseau à Créon
contact@ludothekekaleidoscope.org
05.56.23.33.53
www.ludothekekaleidoscope.org



COMMENT DIRE

15^{ème} festival de poésie et création contemporaine

TARGON

Espace René Lazare

8 - 9 MARS

19h30 10€ par soir
Pass deux jours : 15€
Buvette et restauration sur place

Carte Orange Rita Macedo La Femme Pavillon *C'est le plus petit espace possible*

Between Windows Le Collectif Solitaire Lolita Delmonteil *Bravades*

Attelles chansons Les Passagers Kayou Blouet *Espace peinture Souverance*

Stim & lecture

Billetterie: HelloAsso
Infos: 06 85 42 50 04
www.acrocsproductions.com

ACROCS PRODUCTIONS TARGON

THÉÂTRE des SALINIÈRES

RUPTURE À DOMICILE

TARGON

Espace René LAZARE - 20h30

Points de vente: **18€ / 20€**
www.theatre-des-salinières.com / www.mairie-targon.com
et au guichet, le soir du spectacle

SAMEDI 30 MARS

TYPHUS BRONX

COMPLET

TROP PRÈS DU MUR

TARGON

Espace René LAZARE à 16h
Prix des places 5€

Points de vente: MAIRIE : 05 56 23 90 13
et au guichet, le jour du spectacle

DIMANCHE 07 AVRIL

Dimanche 5 mai 2024
10h-18h

Label SAISON

MARCHÉ BIO
ARTISANAT D'ART

TARGON
Place du XI Novembre